

Navigation de Plaisance

DÉCLARATION DE SINISTRE NAVIGATION DE PLAISANCE

Partie réservée à votre conseiller Allianz

DATE D'EFFET DU CONTRAT : _____ DISPOSITIONS PRISES : _____
 OU DU DERNIER AVENANT : _____
 DERNIÈRE PRIME PAYÉE LE : _____

Fait à _____, le _____ 20 _____

DATE ET HEURE DE L'ÉVÉNEMENT _____ LIEU : (pays, dépt., localité, plan d'eau, club) _____

TÉMOINS : 1/ _____
 (Noms, adresse, 2/ _____
 téléphone) 3/ _____

ASSURÉ :

CIRCONSTANCES

(Cocher les cases utiles)

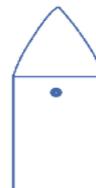
ADVERSAIRE :

NOM : _____ ADRESSE : _____ _____ POLICE N° : _____ ATTESTATION N° : _____ _____ NAVIRE (Type) : _____ N° D'IMMATRICULATION AU QUARTIER MARITIME : _____ _____ NOM : _____ N° DE VOILE : _____ _____ MARQUE MOTEUR ET N° : _____ _____ CHANTIER DE CONSTRUCTION : _____ _____ MOIS ET ANNÉE : _____ _____ PERMIS - CATÉGORIE : _____ N° : _____ DATE : _____ LICENCE F.F.V. : _____ * ET DATE DE DÉLIVRANCE : _____	FAISAIT ROUTE BABORD FAISAIT ROUTE TRIBORD ÉTAIT VENT ARRIÈRE VIRAIT ÉTAIT NON MANŒVRANT ÉTAIT IMMOBILISÉ RESPONSABILITÉ ADVERSE IL Y A EU RAPPORT CONTRADICTOIRE VOUS ÉTIEZ EN RÉGATE IL A EU DISQUALIFICATION D'UNE DES PARTIES EN CAUSE IL S'AGIT D'UN VOL LE DÉPÔT DE PLAINTÉ A ÉTÉ EFFECTUÉ DANS LES 24 HEURES IL Y A EU ASSISTANCE	NOM : _____ ADRESSE : _____ _____ ASSURÉ PAR LA Cie : _____ ADRESSE : _____ _____ POLICE N° : _____ NAVIRE (Type) : _____ N° D'IMMATRICULATION AU QUARTIER MARITIME : _____ _____ NOM : _____ N° DE VOILE : _____ _____ MARQUE MOTEUR ET N° : _____ _____ CHANTIER DE CONSTRUCTION : _____ _____ MOIS ET ANNÉE : _____ _____ PERMIS - CATÉGORIE : _____ N° : _____ DATE : _____ LICENCE F.F.V. : _____ * ET DATE DE DÉLIVRANCE : _____
---	---	---

POINT DE CHOC



POINT DE CHOC



RAPPORT DE MER :

circonstances détaillées : _____

CROQUIS DE L'ÉVÈNEMENT :

EN CAS D'ABORDAGE : • 1) Précisez la direction du vent.
• 2) A qui attribuez-vous la responsabilité ?

* POUR LES LICENCES F.F.V. : Ne pas omettre d'avertir la Fédération dans les 5 jours par lettre recommandée et de remplir la déclaration de sinistre F.F.V.

NATURE DES DOMMAGES ET MONTANT APPROXIMATIF

ASSURÉ	ADVERSAIRE

L'Expert a-t-il été requis ? _____
(voir à ce sujet la notice "instructions à suivre en cas de sinistre")

Lieu où le navire est visible : _____

Fait à _____ , le _____ 20 _____

Signature de l'Assuré,

IMPORTANT

- L'assuré doit déclarer le sinistre à son Conseiller Allianz dans les délais les plus brefs.
- L'assuré doit provoquer **immédiatement** la constatation des avaries par **l'expert recommandé nommé dans le contrat d'assurance ou ses annexes**.
- La remise en état du bateau ne doit être entreprise qu'**après reconnaissance des avaries** et détermination des réparations nécessaires par l'expert désigné dans le contrat d'assurance ou ses annexes.
- L'assuré est tenu de prendre toutes mesures conservatoires pour éviter l'aggravation des dommages et pour préserver les droits et recours de ses assureurs contre les tiers éventuellement responsables.
- En cas de vol, l'assuré doit déposer plainte immédiatement auprès des autorités locales de Police et dans le même temps aviser son Conseiller Allianz.